

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE SEIZE LE 30 Juin (30/06/2016)**

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 24 juin, sous la présidence de Madame ROLLET Colette, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ÉTAIENT PRÉSENTS:**

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, M. Jérôme VALETTE, **Adjoints,**

M. Gérard CAYLA, Mme Michèle AJELLO DUGUE, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Fabienne GASC, M. Daniel CALVI, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, **Conseillers Municipaux**

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :**

M. Jean-Michel HENRYOT (représenté par Madame Colette ROLLET), **Maire,**  
Mme Anne-Marie SAURY (représentée par Madame Maryse BAULU), Mme Pierrette ESQUIEU (représentée par Monsieur Jean-Luc GARRIGUES), M. Laurent TAMIETTI (représenté par Madame Maïté GARRIGUES), Mme Marie CASTRO (représentée par Monsieur Pierre GUILLAMAT), Mme Valérie CLARMONT (représentée par Monsieur Gilles BENECH), **Conseillers Municipaux.**

**ÉTAIENT EXCUSÉS :**

Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux.**

**ÉTAIT ABSENT :**

M. Aïzen ABOUA, **Conseiller Municipal.**

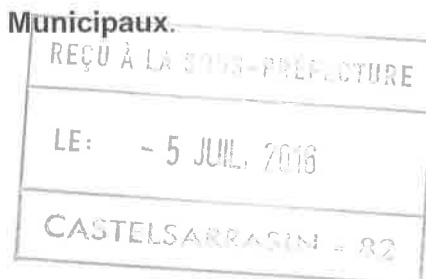
Monsieur Robert GOZZO est nommé secrétaire de séance.

**33 – 30 Juin 2016**

**PROJET D'AMÉNAGEMENT DU PATUS 2016 – AMÉNAGEMENT D'UNE MAISON D'ACCUEIL DES PELERINS – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FSIPL (FONDS DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL) – APPROBATION DU NOUVEAU PLAN DE FINANCEMENT**

Rapporteur : Mme HEMERY.

**VU** la délibération du 4 février 2016, portant sur l'approbation du projet d'aménagement d'une maison d'accueil des pèlerins, du plan de financement prévisionnel et sollicitant des partenaires financiers.



VU le rapport de Monsieur le Maire :

- Informant de l'attribution par l'Etat d'une subvention de 31 659 € au titre de la DETR 2016 (dotation d'équipement des territoires ruraux) et de la possibilité de demander une aide financière complémentaire au titre du FSIPL (fonds de soutien à l'investissement public local), le projet répondant à la thématique prioritaire qui est le développement économique et la redynamisation du commerce indépendant par la création de ce lieu d'accueil en centre-ville,
- Demandant l'autorisation de solliciter cette aide financière complémentaire sur la base du coût prévisionnel d'opération inchangé à 105 530.33 € HT,
- Demandant l'approbation du nouveau plan de financement prévisionnel,

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,**

**A 23 voix pour, 3 voix contre (Mme FANFELLE, MM. BOUSQUET, VALLES), et 4 abstentions (Mmes CASTRO, CLARMONT ; MM. BENECH, GUILLAMAT),**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une aide financière complémentaire de l'Etat au titre du FSIPL (fonds de soutien à l'investissement public local),
- **APPROUVE** le nouveau plan de financement prévisionnel comme suit :

<i>Partenaires</i>	<i>Montants</i>	<i>%</i>
Etat DETR 2016 ( <i>attribuée</i> )	31 659.00 €	29.99 %
Etat FSIPL	41 764.00 €	39.57 %
Département de Tarn et Garonne	11 000,00 €	10.42 %
Commune	21 107.33 €	20.02 %
<b>Total HT</b>	<b>105 530.33 €</b>	

Pour copie conforme  
Moissac le 04 juillet 2016

Pour le Maire empêché,  
La Première Adjointe au Maire

REQU À LA SOUS-PRÉFECTURE
LE: - 5 JUIL. 2016
CASTELSARRASIN - 82



Colette ROLLET

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :